

Dispositions funéraires publiques

Le Bureau du médecin légiste en chef offre les services de disposition funéraires publiques suivants :

- Les dépouilles non réclamées sont détruites par le district 15 jours après la réception du corps par l'agence
- Les dépouilles non réclamées désignent les dépouilles qui ont été identifiées mais qui n'ont pas été réclamées par le plus proche parent ou toute autre personne, ou encore les dépouilles qui n'ont pas été identifiées (après 15 jours dans les deux cas)